

## Chiffres clés nationaux

- Selon la Mission Société numérique, 13 millions de français - 28 % - sont éloignés du numérique
- Selon Emmaüs Connect 5 millions de personnes cumulent précarité sociale et précarité numérique

## Chiffres clés régionaux

- 1 hub régional lancé à l'été 2019 dans le cadre du Plan pour un numérique inclusif, mobilisant près d'une centaine d'acteurs de médiation numérique
- 7 porteurs régionaux retenus à l'été 2019 (collectivités, syndicat mixte ...) pour le Pass numérique, sur 48 au total au niveau national
- 1 territoire expérimental pour le numérique : la Drôme-Ardèche

## Glossaire

**EPN** : Etablissements publics numériques

**Fablabs** : lieux de création numérique

**Fracture numérique** : désignée aussi par le terme d'illectronisme, ou illettrisme numérique, excluant des modes de communication modernes

**Hubs** : « têtes de réseau » de la médiation numérique sur les territoires ( 11 hubs émergents)

**Inclusion numérique** : dépassant le seul cadre des usages numériques, faisant référence à une pleine insertion sociale et économique

**MSAP** : Maisons des services aux publics

**Pass numérique** : dispositif co-financé par l'Etat et les collectivités, permettant d'accéder à un service d'accompagnement, dans des lieux labellisés

**Tiers-lieux** : médiation numérique, Fablabs, coworking ...

## Éléments de plaidoyer

- La précarité numérique représente une nouvelle forme d'exclusion sociale, aggravant l'isolement des personnes en situation de précarité
- La dématérialisation des services publics impacte le secteur. Les objectifs à minima, pour les publics, sont l'accès et le maintien des droits.
- Le numérique demeure le parent pauvre des politiques d'établissement : outiller les structures et former les professionnels est indispensable
- L'accessibilité pour tous au numérique est incontournable : maintien des guichets physiques, accès au matériel et aux compétences numériques de base, mise en place de solutions alternatives
- L'accessibilité au numérique passe aussi par la prise en compte des inégalités territoriales - répartition des services et mobilités limitées - et des multiples freins aux usages : non-maîtrise du français écrit et oral, illettrisme, âge, handicap ...

## Enjeux

- La dématérialisation en cours, avec 100 % de démarches dématérialisées d'ici à 2022
- Le lancement par l'Etat en septembre 2018 du Plan pour un numérique inclusif : nombreuses actions lancées ou en cours d'expérimentation
- La pérennité des financements déployés dans le cadre de ce plan, par exemple pour les hubs (5 millions sur une durée de 18 mois)
- Le déploiement d'ici à 2022 des Maisons France Service, visant à remplacer à terme les MSAP actuelles. Le nombre prévu est insuffisant pour pallier la fermeture des services publics
- L'absence de solutions pour les personnes en situation d'illectronisme ou ne maîtrisant pas le français

## Personne ressource

**Pascale BLANCHETIERE**  
[pascale.blanchetiere@federationsolidarite.org](mailto:pascale.blanchetiere@federationsolidarite.org)  
04 37 70 19 20 / 06 83 05 59 59